

AILLY-SUR-NOYE

# Un hôtel d'entreprises très connecté

Au mois de juin 2016, la ZAC du Val de Noye inaugurerait son hôtel d'entreprises, espérant en faire une véritable vitrine des métiers du numérique. Un pari sur l'avenir.

La zone d'activités du Val de Noye, située route de Boves, va connaître un peu d'animation lundi 7 décembre, avec la pose de la première pierre du futur hôtel d'entreprises. Un projet estimé à 1,5 million d'euros pour faire du Val de Noye « une vitrine numérique », appelle de ses vœux Christian de Caffarelli, chargé de mission au sein de la structure intercommunautaire.

Cet hôtel d'entreprises de plus de 250 m<sup>2</sup>, divisé en deux zones (une pour les services et le tertiaire, l'autre consacrée à des ateliers pour la production) fait suite à l'aménagement de la ZAC et découle d'une réflexion de deux ans, menée en concertation avec les instances consulaires. Laquelle a connu une offre insuffisante pour l'accueil d'entrepreneurs sur le territoire.

## Deux autres sociétés amiénoises intéressées

« Nombreux sont ceux qui souhaitent tester leur entreprise avant d'investir dans le patrimoine, d'où l'idée d'un bâtiment de services, locatif, sans contrat de durée de location. L'entrepreneur restera autant qu'il le veut », détaille M. de Caffarelli.

Première à avoir été séduite par le Val de Noye, avant même la construction de l'hôtel d'entreprises, la société Plug-it (qui œuvre dans le stockage de don-



La ZAC espère accueillir dans son hôtel d'entreprises des sociétés spécialisées dans les technologies numériques.

nées numériques), anciennement située rue Saint-Fuscien à Amiens jusqu'à la fin de son bail. Le directeur est originaire du secteur. En s'installant avec ses 20 salariés à Ailly, il a l'assurance de trouver l'espace nécessaire au développe-

ment de son activité d'archivage électronique.

Plug-it est érigé en vrai moteur pour cette nouvelle zone économique et la communauté de communes du Val de Noye ne cache pas des négociations avancées

avec deux autres sociétés amiénoises prêtes à déménager. « Les coûts de foncier et de fonctionnement en zone rurale n'ont rien à voir avec ceux pratiqués sur la ZAC du pôle Jules-Verne sur le territoire d'Amiens-Métropole, par exemple »,

1,5 million d'euros seront investis. Il restera 600 000 € à la charge de la communauté de communes, couverts par le paiement des loyers.

expose Christian de Caffarelli.

Un tarif de 60 € annuels (hors taxes et hors charges) du mètre carré sur la zone pôle Jules-Verne, selon la Chambre de commerce et d'industrie, contre 42 € sur la ZAC du Val de Noye. Qui espère attirer, grâce au déploiement de la fibre optique et aux solutions connectées offertes par Plug-it, des sociétés spécialisées dans les technologies numériques. « Ce qui représenterait une vraie vision d'avenir pour nos jeunes issus du Val de Noye ».

Après la pose de la première pierre lundi, l'hôtel d'entreprises, composé d'un bâtiment de services, de cinq cellules d'artisans, de bureaux, devrait être livré pour l'été 2016. Entre les aides de l'État et du conseil départemental, il reste 600 000 € à supporter pour la communauté de communes, qui seront couverts par le paiement des loyers. Une opération blanche, pour un vrai coup de fouet économique dans le secteur.

DELPHINE RICHARD